

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 JUILLET 2009**

**Membres présents** : TOURNABIEN Marc, maire.

LESIEUR Evelyne, RAVIER Marc, BOCHET Marcel, THIAFFEY Jean-François,  
CHOMAZ Josiane, adjoints ;

BOIS Yves, BUFFAZ Bernadette, COLLOMBET Corinne, DABURON Didier, DALLA COSTA  
René, GROS Danielle, LEFEVRE Franck, TRIBAL Marie-José, VALENZANO Martine  
VARESANO José, VIARD Marcel.

**Membres absents excusés**: CHARVIN Denis (procuration à TOURNABIEN Marc),  
DELANGRE Martine (procuration à LESIEUR Evelyne),

**Secrétaire de séance** : TRIBAL Marie-José,

**1- Approbation compte rendu réunion du conseil municipal du 26 mai 2009.**

Reportée au prochain conseil, le compte-rendu n'ayant pas été distribué avec la convocation du jour

**2- Vente parcelle ZAC à la CCCM.**

(pour installation d'une salle de serveurs informatiques) – obsolète – délibération faite au cours du conseil municipal du 04 février 2009

**3- Vente M. et Mme FAVIER au Costerg.**

Il s'agit de la parcelle C 867, 16 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1500 euros (suite courrier du 19 08 2008) pour améliorer l'aménagement du Costerg.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

**4- Subvention exceptionnelle Boule Ardoisière.**

La Boule Ardoisière demande une subvention exceptionnelle pour se rendre à Villefranche-sur-Saône au championnat de France (5 boulistes sélectionnés) pour 3 jours ; après concertation, le conseil municipal décide d'attribuer une somme globale de 500 euros.

Approbation à l'unanimité.

**5- Convention ONF passage Rieu Sec.**

Il s'agit des travaux d'entretien et de la visite annuelle confiés à l'ONF pour le passage à gué du Rieu Sec (convention avec la commune de St Martin-la-Porte et St-Julien) ; la commune de St Martin ayant déjà signé la convention le 28 04 2009, il reste l'accord de la commune de St-Julien. Cette convention est valable 9 ans et arrive maintenant à échéance. Le conseil municipal donne l'accord à M. Tournabien pour reconduire cette convention.

**6- Approbation Marché rue du Bourg.**

Réalisation prévue en Septembre 2009. 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres : TRUCHET, MANNO, SACER et MARTOIA ; c'est l'entreprise SACER qui a été retenue par la commission d'appel d'offres, après avoir satisfait tous les critères. Prix de la 1<sup>ère</sup> tranche du chantier : 186 910,00 euros HT, délai 7,5 semaines.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **7- Consultation emprunt 2009.**

N'ayant pas de besoin immédiat pour l'été, il a été jugé préférable de reporter cette consultation en septembre 2009.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **8- Compte rendu réunions**

La commission des travaux s'est réunie le vendredi 26 juin 2009. A l'ordre du jour : visite du lotissement Saint-Antoine (clôture de l'aire de jeux + enrobé des trottoirs), visite chantier sanitaire public et foot, projet avenue de la gare (glissière sécurité + cheminement piétons + rétrécissement chaussée), projet chaufferie bois au groupe scolaire.

Une information « alcool » a été mise en place le 12 juin 2009 auprès des associations pour mettre en garde sur la consommation de l'alcool auprès des mineurs. Cette réunion a été très bien perçue.

Mme CHOMAZ Josiane informe que le prochain bulletin municipal est prêt à être distribué.

#### **9- Questions diverses**

Mme GROS Danielle a eu une demande d'un habitant pour un ramassage éventuel des déchets verts : M. le maire préconise le compostage dans le jardin, solution plus économique.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 22 heures.